

Conditions et pré-requis pour l'accès en Master 2 Santé Publique parcours "Epidémiologie, recherche clinique, évaluation" (ERCE)

Responsable du parcours : Nelly AGRINIER

Les étudiants du cursus santé (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique) suivent au cours de leurs études en premier et deuxième cycle l'équivalent d'une partie du programme de M1 pour au moins 24 ECTS.

Ils peuvent être admis en M2 ERCE par dispense des semestres 7 et 8 du Master SP sous réserve d'avoir validé les 4 UE ci-dessous :

1) La validation de 24 ECTS parmi une liste comprenant :

▪ **Semestre 7 UE obligatoires**

- UE "Statistiques de base" (9 ECTS)

▪ **Semestre 8 UE obligatoires**

- UE "Recherche clinique et épidémiologique" (6 ECTS) **

- UE "Statistiques approfondies" (9 ECTS) **

2) La validation du FASM (DCEM2 ou équivalent)

3) L'avis du conseil pédagogique

** *Pré requis indispensables :*

Pour suivre les UE du semestre 8 (S8), il est indispensable de suivre l'UE Statistiques de base (S7).

ATTENTION : les UE ne sont pas compensables pour les cursus santé et la validation d'une UE est acquise avec une note de 10/20